




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-730**

Séance publique du

12 juillet 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1198290-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ACQUISITION D'UNE ŒUVRE D'ART AVEC INSCRIPTION A L'INVENTAIRE
RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET**

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Francis TAULAN, Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Musée Granet et ses annexes

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : ACQUISITION D'UNE ŒUVRE D'ART AVEC INSCRIPTION A L'INVENTAIRE RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Il vous est proposé d'avaliser l'acquisition d'une œuvre d'art par don de la Société des Amis du Musée Granet et de l'affecter à l'inventaire réglementaire des collections du musée Granet.

Le musée Granet poursuit l'ambitieuse politique d'acquisition d'œuvres pour ses collections permanentes qu'il conduit depuis plusieurs années, grâce notamment au soutien de la Société des Amis du Musée Granet.

Cette dernière souhaite une nouvelle fois exercer sa libéralité envers le Musée Granet de la Ville d'Aix-en-Provence par le don d'une toile :

- François-Marius Granet (attribué à), *Le perroquet Vert-Vert au couvent*, première moitié du XIX^e siècle, 62 x 74,5cm, huile sur toile.

Le sujet de cette toile est tiré du poème héroï-comique de Jean-Baptiste Gresset paru en 1733, *Ver-Vert ou les Voyages du perroquet de la Visitation de Nevers*. Le protagoniste en est un perroquet, réputé pour son langage châtié appris auprès des Visitandines de Nevers. Envié par leurs consœurs nantaises, il est envoyé jusqu'à elles par la Loire en bateau, sur lequel la proximité des bateliers transforme son vocabulaire : son argot fait scandale à son arrivée et il est aussitôt renvoyé à Nevers où il est mis en pénitence. Sa peine exécutée, il est gâté et nourri par les religieuses au point d'en mourir d'indigestion.

Le succès de cette narration a fait l'objet de nombreuses représentations peintes au XIXe siècle par des artistes affiliés au style Troubadour mais également jusqu'à la création d'un opéra comique en 1869 par Offenbach.

Ce don de l'Association des Amis du Musée Granet, qui l'ont acquis en vente aux enchères avec une provenance du sud-est, vient enrichir à la fois une iconographie représentée par plusieurs toiles au musée (anonyme et par Granet) ainsi qu'offrir une exceptionnelle mise en abîme des œuvres et objets que Granet collectionna et qui font partie du fonds de l'artiste au musée.

Cette œuvre sera affectée aux collections permanentes du musée Granet ; elle sera à ce titre inscrite à l'inventaire réglementaire du musée.

La commission scientifique régionale des collections des musées de France a donné un avis favorable le 7 avril 2021 à cette acquisition.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DONNER** un avis favorable à ce don des Amis du musée Granet qui vient enrichir les collections du musée Granet ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette demande.

DL.2021-730 - ACQUISITION D'UNE ŒUVRE D'ART AVEC INSCRIPTION A L'INVENTAIRE
RÉGLEMENTAIRE DES COLLECTIONS DU MUSÉE GRANET-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Amandine JANER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amandine JANER', with a large, dark, horizontal stroke underneath it.

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»